

**ACTE DE STATUTS DE LA SOCIETE 2SC PATRIMOINE PAR ME PROHASZKA
EN DATE DU 9 MARS 2026 DEPOSE**

ATTESTATION RECTIFICATIVE

Maître Maria SCHMIT-DESPINS Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « Homnia notaires - Jean-Pierre PROHÁSZKA - Lionel MONJEAUD - Cédric PRÉTET - Benjamin DUMONTET - Marion PIERSON - Elodie COCHE – Jean-François KAPPLER », titulaire d'un Office Notarial à VILLEURBANNE, 1 Place Charles Hernu, soussigné.

ATTESTE qu'il y a lieu d'apporter à l'acte reçu par Maître Jean-Pierre PROHASZKA Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « Homnia notaires - Jean-Pierre PROHÁSZKA - Lionel MONJEAUD - Cédric PRÉTET - Benjamin DUMONTET - Marion PIERSON - Elodie COCHE – Jean-François KAPPLER », titulaire d'un Office Notarial à VILLEURBANNE, 1 Place Charles Hernu, soussigné. le 9 mars 2026 contenant les statuts de la société dénommée « 2SC PATRIMOINE », les rectifications suivantes :

Au lieu de lire :

Dans la première partie des statuts

Dans le titre I – Caractéristiques

Dans le paragraphe Siege

« Le siège social est fixé à : **SAINT-ROMAIN-DE-POPEY (69490), 281**

chemin des Châtaigniers. »

Il y a lieu de lire :

Dans la première partie des statuts

Dans le titre I – Caractéristiques

Dans le paragraphe Siege

« Le siège social est fixé à : **SAINT-ROMAIN-DE-POPEY (69490), 281**

chemin des Châtaigniers. »

Etablie sur une pages, en un exemplaire

FAIT A VILLEURBANNE (Rhône),
LE 19 mars 2026.

Maître Maria SCHMIT-DESPINS
N° de certificat :
5742F804CA31BFB63CBD30F8

Fait à VILLEURBANNE
Le 19 mars 2026

